

L'Eglise Saint-Antoine de Compiègne

L'Eglise Saint-Antoine a subi moins de transformations que l'Eglise Saint-Jacques et on ne trouve chez elle la trace, bien apparente, que de deux époques différentes, soit le XIII^e siècle pour le transept, les deux premières travées contiguës de la nef et les parties supérieures de celle-ci (sauf cependant les trois premières fenêtres à compter du portail qui peuvent appartenir au XV^e siècle), puis le XVI^e siècle pour le chœur, le déambulatoire avec les chapelles adjacentes, les piles de la nef, les fenestragés extérieurs des bas-côtés, et enfin le portail.

Les transformations de cet édifice ont été radicales, pour le chœur, le déambulatoire et le portail, encore le terme transformations n'est-il pas exact, car ces parties du monument ont été non pas modifiées, mais reconstruites de toutes pièces, si bien qu'il ne reste aucune trace de leur état primitif et qu'il serait fort difficile de dire en quoi elles consistèrent antérieurement.

Peut-on admettre, comme certains l'ont pensé, que l'abside circulaire du XVI^e siècle a été montée sur une base conservée de même forme, comme notre région en offre différents exemples du XIII^e siècle (Chelles, Saint-Etienne, Morienvil, Saint-Léger-aux-Bois, etc...), c'est une supposition gratuite, admissible peut-être, mais qu'aucune preuve ne confirme.

Les reconstructions effectuées au XVI^e siècle sont parfaitement homogènes, il est donc superflu de s'étendre sur elles et il suffit d'en signaler l'élégance, pour l'ab-

side surtout, qui fait l'admiration de tous les visiteurs.

Nous allons donc nous borner à appeler l'attention sur les changements très spéciaux subis par la nef.

Ses deux travées contiguës au transept sont demeurées telles qu'elles étaient lors de leur construction au XIII^e siècle: piles carrées cantonnées de huit colonnes, trois du côté de la nef en portant les arcs, doubleau et ogives, deux portant les arcs-doubleaux séparatifs d'avec les bas-côtés et trois portant les arcs-doubleaux et ogives de ceux-ci.

Mais, après la seconde travée, ces piles ont été retaillées ou plutôt reconstruites pour leur donner l'apparence prismatique caractérisant le style du XVI^e siècle, suppression des chapiteaux et arcs venant pénétrer dans le corps de la pile, et il en est de même pour toutes les autres travées jusqu'au portail.

Cependant, ces changements n'affectent que les parties basses et toute la partie supérieure au-dessus des arcs-doubleaux des collatéraux est restée telle qu'à la date de sa construction, y compris les oculi à quatre feuilles qui se devinent sous la couche générale de badigeon et qui sont du reste apparents dans les combles des collatéraux. Le fait est facile à constater encore extérieurement où apparaît plus clairement le caractère des fenêtres hautes du XIII^e siècle et aussi du XV^e siècle, ainsi que celui des arcs-boutants.

Les voûtes non plus, de la nef, n'ont pas été modifiées, mais les chapiteaux sur lesquels elles naissent ont été sapés et cachés par un bandeau mouluré en plâtre du XVIII^e siècle.

Ce qui précède fait voir qu'on se trouve en présence du cas assez particulier d'un

monument dont la base a été tronquée et transformée alors que les œuvres hautes n'ont pas été altérées, opération sinon satisfaisante au point de vue du style et de l'unité, du moins assez audacieuse, et dont l'exemple n'est pas à proposer. En réalité, il s'agit d'une véritable reprise en sous-œuvre des murs goutterots dont la partie haute a été conservée sans changements, alors que toute la partie basse, piles, arcs-doubleaux et des collatéraux, a été démolie, puis reconstruite dans le goût alors en vogue. Le badigeon qui déshonore tout l'édifice ne permet pas de se rendre compte de l'appareil de cette reprise.

Comme à Saint-Jacques, les façades latérales ont été éventrées et reportées au nu du parement des arcs-boutants pour permettre d'ajouter aux bas-côtés d'étroites chapelles, mais cet élargissement n'a laissé extérieurement que des traces peu apparentes.

La reprise en sous-œuvre s'accuse très nettement à l'entrée du déambulatoire sur le transept, les colonnes portant l'arc-doubleau primitif, sont restées intactes et ont été surélevées par un piédroit surmonté d'un second arc en anse de panier formant doubleau du déambulatoire (à la hauteur du chapiteau on voit encore les crochets en fer destinés à maintenir l'arc pendant sa construction).

Ajoutons que le chœur du xvi^e siècle et ses annexes sont soigneusement appareillés et construits, et enfin que dans deux des chapelles absidales s'ouvrent deux réduits joliment voûtés et dont nous ne saurons préciser la destination.

Il semble inutile de s'appesantir sur le portail, dont la fine architecture et les harmonieuses proportions sautent aux yeux,

bien que la contre-courbe surmontant l'arc de tête n'existe plus et que le tympan et le piédroit des portes aient été l'objet d'une malencontreuse restauration.

L'édifice est pauvre en mobilier.

Les deux étroites fenêtres des premières chapelles du déambulatoire étaient garnies de vitraux composés de scènes et de fragments disparates difficile à identifier, d'un aspect très décoratif néanmoins, et qui ont été comme tous ses autres détruits par les bombardements du printemps de 1918.

Dans la première chapelle nord, on a placé une jolie statue en plâtre de la Sainte-Vierge.

Enfin la chaire, datant d'environ 1850, fit, lors de sa mise en place, une certaine sensation et fut considérée comme une heureuse tentative de restauration du mobilier du moyen âge.

Il ne faudrait pas voir dans ces simples lignes une tentative de monographie, mais seulement une indication des phases de construction de l'édifice ; au surplus, les personnes désireuses de connaître plus en détails l'Eglise Saint-Antoine peuvent consulter avec fruit le travail publié par M. Guynemer dans le volume XIII de la Société historique, année 1910.

H. BERNARD,

*Architecte en chef honoraire
des Monuments Historiques de l'Oise.*

